

TAD, Transport à la Demande

Le service de transport à la demande Saônibus est un service de transport collectif dont la desserte est zonale, c'est-à-dire effectuée entre points d'arrêt d'origine et de destination prédéfinis.

- Consultez la liste des arrêts en flashant le QR code ou sur le site www.ccdsv.fr



Ce service fonctionne toute l'année

- De 7h à 19h du lundi au vendredi.
- De 9h à 18h le samedi.
- Pas de TAD le dimanche et les jours fériés.

NOUVEAUTÉS :

- Les gares **TER de Villefranche-sur-Saône et St-André-de-Corcy** accessibles grâce au service TAD Saônibus !
- Nombre de **trajet illimité** pour tous les voyageurs !

Consultez le règlement complet du service de transport à la demande sur www.rhone-alpes.transdev.com ou www.ccdsv.fr

Saônibus
Dombes Saône Vallée nous rapproche

SERVICE DE **TRANSPORT À LA DEMANDE**

NOUVEAUTÉS



68 arrêts CCDSV + 2 gares TER desservies



Prise en charge et dépose sur des arrêts définis



Centrale de réservation dédiée



Service ouvert à tous

Réservez votre trajet au 04 72 08 99 88

SERVICE DISPONIBLE À PARTIR DU 6 JANVIER 2025

Déplacez-vous sur le territoire Dombes Saône Vallée avec le service à la demande

Le mode d'emploi :

- ▶ Choisissez votre arrêt de montée et de descente.
- ▶ Définissez votre horaire de prise en charge ou votre horaire d'arrivée.
- ▶ Contactez la centrale de réservation au **04 72 08 99 88**
Centrale de réservation ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h, sauf jours fériés.
- ▶ Recevez un sms ou un email de confirmation de votre réservation.
- ▶ Présentez-vous à l'arrêt indiqué, 10 minutes avant l'heure convenue.
- ▶ Munissez-vous de votre titre de transport valide et présentez-le au conducteur.

Les informations pratiques :

- ▶ 1€ le trajet (ticket unitaire ou titre/abonnement sur carte OÛra).
- ▶ Service accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ▶ Ouvert au public scolaire (à partir de 12 ans*).
Autorisation écrite d'un responsable légal à fournir pour les mineurs non accompagnés âgés entre 12 et 15 ans.
- ▶ Le service fonctionne uniquement sur réservation préalable, au plus tard la veille de votre trajet avant 17h.
- ▶ Vous pouvez contacter la centrale de réservation pour réserver un trajet modifier ou annuler une réservation.
- ▶ Vous utilisez fréquemment le service TAD ? Avez-vous pensé à l'abonnement mensuel ?

